



Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et administratives de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements et les réseaux divers, les appareils sanitaires et électriques. Il est admis une tolérance de 5% par rapport à la surface habitable globale du logement. Les retombées, soffites, faux plafonds ainsi que l'emplacement des sanitaires ne sont pas tous figurés ou le sont à titre indicatif. Les éléments de cuisine ne sont pas fournis. Ils sont représentés à titre indicatif pour indiquer les emplacements de prises de courants, arrivées ou d'évacuations d'eau.

**D  
2  
5**



**Numéro** **D25**

**Type appartement** **T3**  
**Etage** **2**

Entrée	4,79
Séjour/cuisine	32,35
Chambre 1+PI	11,71
Chambre 2+PI	13,87
Salle d'eau	4,06
Cellier	1,41
Dégagement	4,32
WC	1,87
<b>Surface totale habitable</b>	<b>74,38 m<sup>2</sup></b>

**Terrasse** **14,44 m<sup>2</sup>**

**LEGENDE**

	FAUX-PLAFOND, SOFFITE	VR :	VOLET ROULANT
	TABLEAU ELECTRIQUE	PV :	PARE VUE
	SECHE SERVIETTE	C :	CUISON
	CLOISON DEMONTABLE	R :	REFRIGERATEUR
	PFC : PORTE - FENETRE COULISSANTE	E :	EVIER
	PF : PORTE - FENETRE	LL :	LAVE-LINGE
	F : FENETRE	LV :	LAVE-VAISSELLE
	Fav : FENETRE allège vitrée	PL :	PLACARD

Hauteur sous plafond des pièces principales sauf mention particulière : 2.50 m

Echelle : Créé le 10/12/2021 Modifié le

